

— Stratégie sur les paysages

I : La géomorphologie¹

Le Bassin parisien couvre le tiers Nord du territoire français sur une superficie de 110 000 km² environ. Il est délimité à l'Ouest par le Massif armoricain, au Nord par les Ardennes à l'Est par les Vosges, au Sud par le Massif central.

Ce bassin forme une vaste dépression occupée jadis par des mers peu profondes et des lacs. Ce bassin a pour origine la fracturation, le basculement et l'affaissement du soubassement de la région. Progressivement des sables et des argiles issus de l'érosion des reliefs alentours ainsi que des calcaires d'origine biologique se sont accumulés en couches successives pour combler ce bassin au fur et à mesure qu'il s'enfonçait. L'épaisseur totale des roches sédimentaires ainsi formées atteint dans la région de Coulommiers, située au centre du bassin, plus de trois mille mètres.

Au Néogène, il y a 23 millions d'années, sous le contrecoup du plissement alpin, les Vosges et le Massif central, où se développe une intense activité volcanique, s'élèvent en entraînant les bordures du bassin de Paris qui prend sa configuration actuelle en forme d'assiette. Ainsi les couches sédimentaires les plus anciennes affleurent en bordure de l'assiette, les plus récentes en occupent la partie centrale.

Sur ces bordures qui se relèvent, les couches sédimentaires sont soumises à l'érosion. Des lignes de crêtes apparaissent progressivement qui donnent naissance au relief archétypal du Bassin parisien : la Cuesta.

La Cuesta est un modelé géomorphologique qui naît de l'alternance de roches dures et de roches plus meubles et plus sensibles à l'érosion. Elle offre un profil en relief dissymétrique constitué d'un côté par un talus à profil concave, en pente raide et, de l'autre, par un plateau doucement incliné en sens inverse. Le plateau de Brie est le plateau en revers de la Cuesta d'Ile-de-France dont la côte Est à Reims.

Il a cinq millions d'années alors que le Jura se plisse et que se forment les chaînes subalpines, de faibles mouvements tectoniques affectent la région. Des failles rejouent, de grandes ondulations se forment et donnent son modelé puissant au plateau de Brie. Dans les secteurs où les mouvements sont les plus intenses, le plateau présente un aspect très altéré.

A la fin de l'ère tertiaire, le climat refroidit considérablement. Périodiquement des glaciers recouvrent l'Europe du Nord. Au quaternaire, il y a deux millions d'années des paysages glacés alternent avec des paysages de climat tempéré. Les vents glacés balaient les steppes désertiques et déposent des limons² qui constituent une ressource naturelle précieuse.

Il y a dix mille ans, avec la fin de la dernière glaciation débute l'épisode interglaciaire actuel.

¹ Source BRGM

² On en trouve de nombreuses traces dans la toponymie. Le Limon à la Ferté-sous-Jouarre, Les limons à Saint-Remy-de-la-Vanne, Limosin à Beauthel-Saints, Le Limon de Méry à Méry-sur-Marne, Le limon blanc à la Ferté-Gaucher. Toponymie en Seine-et-Marne, Paul Bailly, 1989.

1° Incidence de la géomorphologie sur le paysage

L'incidence du modelé topographique en Cuesta est considérable car le plateau de Brie, défriché au moyen âge³ présente des paysages ouverts qui laissent la topographie s'exprimer avec force dans la construction de l'espace.

Le plateau de Brie

Le plateau de Brie, qui est le plateau en revers de la Cuesta d'île de France, présente un pendage général Nord-Est Sud-Est et forme un balcon ouvert vers le centre du Bassin parisien. La signature spatiale du territoire découle entièrement de cette configuration.

Dans le sens de la pente, elle se caractérise par la profondeur de champs qui peut dépasser par endroit dix kilomètres, l'étirement des lignes horizontales, la faiblesse compositionnelle de lignes verticales impuissantes à focaliser le regard et un placement très abaissé des lignes d'horizon typique des vues cavalières.

Dans le sens contraire de la pente, elle se caractérise par un placement relevé des lignes d'horizon qui accélère la focalisation du regard vers le ciel et donne une impression d'immensité.

La perception de l'espace propre à cette composition est une dilatation des échelles d'une ampleur remarquable et la profondeur de champs. Pour préserver la qualité de ce paysage, il faut éviter :

- **Le fractionnement de l'espace et l'effacement de la topographie provoqués par le développement de l'urbanisation linéaire et le développement des boisements le long des lignes de crêtes qui bordent les vallées.**
- **Le développement d'infrastructures verticales qui contredisent les lignes de composition horizontales dominantes, focalisent le regard et altèrent la perception de l'espace.**

Dans sa partie Sud-Est, le plateau a été affecté par d'importants plissements.⁴ La courbure externe de la Cuesta d'Ile-de-France induit dans ce secteur des axes de soulèvement contradictoires qui lui donnent un aspect très ondulé. La notion de plateau s'efface au profit d'un paysage de collines et de vallées beaucoup plus intimiste. Les vues en vis-à-vis prennent une importance majeure.

La perception de l'espace propre à cette composition est le caractère intimiste du paysage qui se traduit par l'harmonie des échelles et la prédominance des co-visibilités. Pour préserver la qualité de ce paysage, il faut :

- **Préserver la cohérence des ensembles paysagers en évaluant pour chaque projet l'impact en termes de co-visibilité.**
- **Préserver l'équilibre et l'harmonie générale des échelles qui sont particulièrement vulnérables dans des espaces contraints.**

³ Des reliquats de forêts subsistent : forêt du Mans, Choqueuse, Malvoisine, Crécy.

⁴ Montolivet, Montenils, Montdauphin.

2° Incidence de la géomorphologie sur l'hydrographie.

Réseau principal

Les quatre rivières principales qui traversent le projet de Parc sont, du Nord au Sud, la Marne, le Petit Morin, le Grand Morin et son principal affluent de la rive gauche l'Aubetin.

Elles s'écoulent à l'inverse du pendage des couches de la Cuesta et forment un réseau hydrographique anaclinal. Le soulèvement progressif de la Cuesta n'en a pas modifié le sens d'écoulement initial car les rivières l'ont entaillé et sont passées au travers d'Est en Ouest.

Cette configuration marque le paysage car les vallées sont de plus en plus profondes et sinueuses au fur et à mesure qu'elles se rapprochent du front de la Cuesta qu'elles franchissent à l'Est dans la région de Reims. Par ailleurs, la Cuesta d'Ile-de-France décrivant un arc de cercle, le profil des vallées est également influencé par l'étagement du plateau de Brie également soulevé dans sa partie nord.

En recoupant le plateau originel, les rivières ont donné au paysage l'aspect d'un formidable escalier qui part à l'assaut du ciel. Chacune des trois interfluves forme une marche plus élevée et plus étroite que la précédente.

Au Nord, la Marne dessine une vallée large et profonde où s'exprime toute sa puissance. A partir de la Ferté-sous-Jouarre elle creuse une véritable trouée à travers le front de Cuesta. En partie externe des méandres, la Marne taille de véritables falaises dans le plateau. A l'intérieur de la boucle, elle modèle de larges terrasses alluviales. La ligne d'horizon, qui vient se placer sur la crête du plateau, est suspendue au-dessus de véritables cirques formés par l'action conjuguée de la tectonique et de l'érosion en une composition à l'équilibre précaire. Tout le paysage prend une dimension héroïque.

Le Petit Morin dessine une vallée étroite et profonde. La perception de l'espace est dominée par la hauteur et la force des pentes qui encadrent un talweg étroit. Les méandres courts et resserrés segmentent fortement l'espace. Le paysage revêt la physionomie d'une vallée sauvage aux lignes de composition dramatiques et où l'espace ne se livre que par courts segments successifs.

Le Grand Morin, dans la partie médiane de son cours, dessine une vallée large et peu profonde. Le talweg forme un vaste espace plan encadré de pentes douces qui présentent une légère asymétrie Nord Sud. Le profil en long est globalement régulier à l'exception de deux grands méandres situés à Coulommiers et à Guérard.

Le méandre de Coulommiers est situé en aval de la confluence du bassin de l'Orgeval en rive droite qui vient gonfler le débit du Grand Morin. Il illustre parfaitement comment le profil de la rivière s'équilibre naturellement en créant des bassins d'expansion capables d'absorber les flux.

Le paysage revêt la physionomie d'une vallée paisible aux proportions harmonieuses et aux perspectives profondes.

Tout au sud, l'Aubetin, principal affluent de la rive gauche du Grand Morin, est parallèle à ce dernier puis bifurque brusquement vers le Nord pour le rejoindre dans le sens contraire de la pente du plateau. Du fait de cette singularité le profil topographique en long de l'Aubetin est inversé par rapport aux autres cours d'eau. Son cours inférieur est le plus accidenté. Il recoupe le coteau Sud du Grand Morin et dessine une vallée étroite et encaissée ponctuée de seuils qui lui donnent l'aspect d'un torrent impétueux. Son bassin supérieur est au contraire constitué d'un réseau de rus indistincts qui sillonnent un secteur sans reliefs et très hydromorphe.

Enfin, la légère ondulation topographique située au Sud de l'Aubetin et de la commune de Guérard marque la ligne de partage des eaux qui sépare le bassin versant de la Marne et celui de la Seine.

Les deux Morin se jettent dans la Marne⁵ qui est elle-même un affluent de la Seine. Ce réseau hydrographique forme un lien naturel entre la Brie et Paris. Cette voie d'eau a été, pendant très longtemps, dévolue au transport de marchandises et de matériaux vers la capitale. De nos jours, le trafic fluvial a beaucoup diminué.

La perception de l'espace propre à cette composition est la diversité des ambiances et des échelles qui varient d'une vallée à l'autre. Pour préserver la qualité de ce paysage, il faut :

- **Maintenir les paysages ouverts pour garder la topographie visible.**
- **Préserver la lisibilité des lignes de crête en luttant contre le développement de l'urbanisation linéaire et le développement des boisements. Préserver la lisibilité des lignes de fuites et points de focalisation qui constituent les perspectives.**
- **Préserver l'équilibre et l'harmonie générale des échelles qui sont particulièrement vulnérables dans des espaces contraints.**

⁵ A Condé-Sainte-Libiaire pour le Grand Morin, et à la Ferté-sous-Jouarre, Condetz, pour le Petit Morin

Réseau secondaire

Le réseau hydrographique secondaire est constitué d'un château d'eau, l'aquifère de Brie, et d'un réseau de rus et ruisseaux qui acheminent l'eau depuis le haut du plateau jusqu'aux vallées.

Circulation des eaux souterraines : La stratigraphie des couches géologiques qui est propre au plateau de Brie commande la circulation des eaux souterraines. L'alternance de séquences calcaires et argileuses donne naissance à un aquifère superficiel, l'aquifère de Brie constitué par les affleurements de loëss qui recouvrent le plateau et les calcaires de Brie sous-jacent et un aquifère plus profond, l'aquifère de Champigny constitué par les calcaires de Champigny.

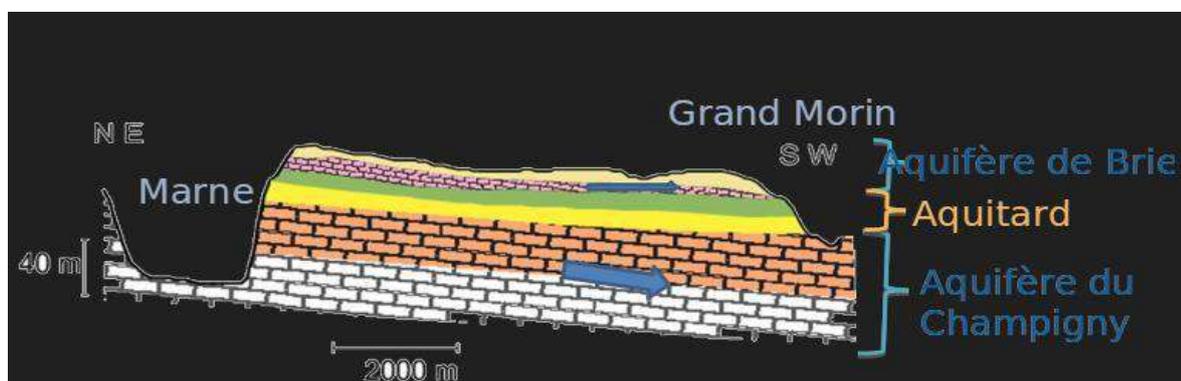
Les deux aquifères sont séparés par une structure géologique réputée étanche ou aquitard⁶ dont la partie supérieure est constituée par une couche d'argile verte de Romainville et de marne sous-jacente.

L'aquifère de Champigny est alimenté par les précipitations qui frappent la bordure Est du Bassin parisien ou affleurent les couches calcaires profondes qui le constituent. Les eaux s'écoulent ensuite vers le centre du Bassin parisien en passant sous l'aquifère de Brie.

En l'état des connaissances actuelles les échanges entre les deux aquifères sont réputés faibles ou inexistants. Cependant au vu de résultats de sondages récents, cette hypothèse est contestée. Il semblerait qu'une communication forte existe au droit des vallées. Ce point est crucial pour une bonne gestion de la ressource car l'aquifère de Champigny approvisionne Paris en eau potable.

L'aquifère de Brie est quant à lui alimenté par les précipitations locales. L'aquitard bloque l'infiltration profonde des eaux pluviales qui restent prisonnière des couches superficielles. Elles s'écoulent conformément au pendage général du plateau du Nord vers le Sud pour ressurgir au droit des argiles vertes de Romainville dans les talwegs qui innervent le plateau et sur son pourtour en haut de pente.

Cette particularité géologique fait du plateau de Brie un véritable château d'eau perché au-dessus des vallées. Elle a une incidence forte sur l'occupation des sols et l'implantation humaine.



⁶ Un aquitard est une formation géologique imperméable

Réseau secondaire

Le réseau hydrographique secondaire qui innerve le plateau de Brie est strictement synclinal. Il est sous l'influence du pendage général Nord-Est Sud-Ouest du plateau.

Le réseau hydrographique secondaire est asymétrique. Pour chaque interfluve la ligne de partage des eaux est fortement déportée vers le Nord qui présente les altimétries les plus élevées.

Le réseau se développe progressivement dans la pente. Au fur et à mesure de la concentration des flux, il acquiert une force mécanique de plus en plus grande qui a profondément modelé le plateau.

Le haut des interfluves forme la tête de réseau. Ces secteurs peu érodés par des écoulements encore diffus conservent une forme en plateau très régulière. La planimétrie du terrain a été mise à profit pour tracer des grandes voies de communication historiques qui traversaient le territoire.

En dessous, dans la partie médiane de l'interfluve, les têtes des bassins versants ont creusé des séries de cuvettes ouvertes vers le Sud qui confèrent un aspect ondulé au plateau.

Plus bas, au sortir des têtes de bassins versants les ruisseaux et rus ont incisé le rebord du plateau de vallées étroites et très profondes qui donnent un aspect tourmenté au relief. La stratigraphie des couches géologiques qui alternent roches tendres et dures crée des seuils où se forment de petites cascades qui donnent aux rus un aspect torrentueux.

La topographie génère sur l'ensemble du revers de la Cuesta un système hydraulique très dynamique. Elle favorise l'évacuation rapide de grande quantité d'eau des plateaux vers les vallées en un régime qui peut être qualifié de torrentiel. L'inertie naturelle du réseau hydrographique est faible et le temps de réponse en cas d'incidents pluvieux particulièrement court.

Dans le secteur situé au Sud du Grand Morin, le réseau hydrographique présente des tracés plus incohérents. Cette situation s'explique par la faiblesse de la pente, le manque de dynamisme des écoulements et la fréquence des situations d'hydromorphie.

L'érosion donne au plateau de Brie une morphologie en « taule ondulée ». L'alternance de points hauts et de points bas génère de nombreuses variations dans la perception de l'espace qui n'est jamais monotone.

Pour préserver la qualité de ce paysage, il faut :

- **Eviter d'implanter des bâtiments ou des infrastructures sur les points hauts où la visibilité est maximum.**

3° Incidence de la géomorphologie sur l'organisation spatiale du territoire.

Le plateau de Brie est un millefeuille géologique. En plan, il présente une surface uniforme. En coupe, il présente une succession hétérogène de couches géologiques peu épaisses. Cette architecture donne naissance à un contraste structurel typique de la Brie qui oppose une unité d'espace et d'usage déployé à grande échelle sur le plateau à une mosaïque linéaire de micros-paysages agricoles en lanière sur les versants des vallées.

Les sédiments qui constituent le sous-sol du plateau de Brie forment une succession de couches disposées les unes sur les autres dont la stratification simplifiée est la suivante :

- 1 : Sables de Fontainebleau (à l'état résiduel),
- 2 : Dépôt éolien de limons des plateaux,
- 3 : Calcaire et meulières de Brie,
- 4 : Argiles (argiles à meulières, argiles vertes de Romainville),
- 5 : Marnes supragypseuses,
- 6 : Calcaire de Champigny,
- 7 : Sédiments en fonds de vallée.

Le réseau hydraulique en incisant le plateau de Brie a fait apparaître les couches géologiques sous-jacentes. Il en résulte des sols aux qualités contrastées qui commandent l'organisation spatiale du territoire et donnent naissance aux paysages de Brie.

Sables de Fontainebleau. En raison de leur faible tenue mécanique ils ont été largement décapés lors du soulèvement de la Cuesta. Aujourd'hui, ils ne sont présents qu'à l'état résiduel dans le secteur de la Chapelle-Moutils où ils coiffent ponctuellement les collines et dans des buttes témoins dont la plus célèbre est la butte de Doue. Ils forment un substrat peu fertile occupé par des boisements sommitaux ou des prairies qui ne se retrouvent que dans ce secteur.

Cependant ces sables contenaient des platières de grès qui subsistent aujourd'hui encore sous forme d'éboulis qui tapissent par endroit les versants des hautes vallées des deux Morin ou ils marquent fortement le paysage. Le grès a été exploité pour façonner des pavés, notamment exportés vers Paris.

Les limons des plateaux ou loess. Ils nappent presque entièrement le plateau de Brie. Le loess est un dépôt éolien qui s'est formé de la fin de l'ère Tertiaire, il y a deux millions d'années, jusqu'à la fin du Quaternaire, il y a 10 000 ans. Il résulte de l'action abrasive des glaciers qui produit de fines particules limoneuses et argileuses. Les farines glaciaires ont été transportées par le vent et piégées par une végétation steppique dense ou par la neige principalement sur des positions sommitales.

Quand le loess repose sur un sous-sol perméable, il constitue naturellement des terres très fertiles. Mais en Brie, il repose sur des terrains imperméables qui ont nécessités des travaux de drainage pour qu'il puisse donner toute sa mesure et soutenir une agriculture prospère. La valorisation agricole de cette ressource fait la richesse du territoire et donne naissance aux vastes openfields ponctués de grandes fermes fortifiées que nous connaissons encore aujourd'hui.

La carte géologique montre la fragilité de cette ressource qui est progressivement lessivée par les cours d'eau qui décape les marnes sous-jacentes.

Calcaires et meulières de Brie. Cette couche apparaît sur le bord du plateau. En plan, les affleurements ont la forme d'un liseré continu qui suit le contour des vallées. En coupe les affleurements donnent naissance à une amorce de pente relativement douce et doté d'un profil légèrement convexe.

Ils commandent l'implantation des principaux bourgs et villages et donnent naissance à la figure du village perché entre plateau agricole et vallées. La moindre qualité des sols désignait ce secteur pour développer l'habitat sans empiéter sur les terres adjacentes les plus fertiles. De plus, la résistance mécanique des calcaires de Brie procure une assise solide aux bâtiments et fournissent les matériaux de construction, moellons calcaires, meulières, mortiers à la chaux et plâtres, utilisés dans toutes les constructions anciennes.

Ces calcaires contiennent un des plus grands gisements de France de pierre meulière qui a fait la renommée du territoire aux XVIII et XIXème siècle. La meulière est une altérite qui résulte d'un processus chimique complexe de silicification des calcaires ou des marnes. Elle se présente en masses irrégulières, arrondies ou anguleuses, massives et homogènes (meulière compacte) ou d'aspect bréchique, parfois alvéolaire (meulière caverneuse formée par dissolution du calcaire). La meulière compacte a été utilisée pour produire des meules de minoterie de grande renommée exportées dans le monde entier. La meulière caverneuse est le matériaux signature de l'architecture francilienne du XIXème et début du XXème siècle. La Ferté-sous-Jouarre est la capitale historique de l'extraction et de la taille de la meulière. La marchandise était acheminée vers Paris par la Marne.

Argiles à meulière et argiles vertes de Romainville. Les affleurements ont la forme d'un liseré continu qui suit le contour des vallées. Mais la faible épaisseur de cette strate la rend en partie invisible sur les cartes géologiques.

Pourtant, son importance est considérable car ces roches imperméables forment le plancher de l'aquifère de Brie. Elle bloque l'infiltration profonde des eaux de surface qui s'écoulent en suivant la pente générale du plateau pour rejaillir en haut des versants des vallées.

C'est l'étude de l'usage des sols et des structures parcellaires qui permet de la cartographier précisément. L'agriculture a mis à profit les résurgences d'eau qui forment un système d'arrosage naturel propice à la prairie et la production de fourrage. Les anciens corridors prairiaux nous en donnent le tracé exact.

Elle joue un rôle déterminant dans l'implantation humaine. Les villages et bourgs se sont installés, comme évoqué plus haut, sur les calcaires stables mais à proximité des sources.

Marnes supragypseuses

Sur le plateau, les affleurements ont la forme de vastes aplats qui constituent le fond des bassins versants secondaires. Ils deviennent prédominants dans le secteur Sud-Ouest du futur Parc naturel. Associés à une topographie en creux, les marnes, de nature argileuse, donnent des sols très hydromorphes. La valorisation agricole principale de ces secteurs est la forêt. Les grands massifs forestiers sont un véritable révélateur de la géologie. Leur stabilité dans le temps est remarquable et démontre l'adéquation parfaite entre sol et usage du sol.

Les affleurements apparaissent également au droit des vallées sous la forme d'un liseré continu. Associés dans ces secteurs à de fortes pentes qui favorisent l'écoulement de l'eau, l'hydromorphie est moindre. L'usage des sols offre une palette de possibilités plus large. Dans les vallées secondaires qui parcourent le plateau, ils servent de support à la prairie. Sur les coteaux des vallées qui bénéficient de conditions climatiques plus favorables, ils forment l'ossature du vignoble ancien. Cette couche géologique qui est relativement profonde au centre du Bassin parisien est présente en surface, plus à l'Est en Champagne, où elle est indissociable de la viticulture.

Calcaires de Champigny

Les calcaires de Champigny délimitent la séquence géologique qui interagit avec la surface. Trop profondément enfouis, ils n'ont que peu d'incidence sur l'organisation spatiale et le paysage. Leur importance est cependant déterminante pour la ressource en eau. L'aquifère de Champigny alimente Paris en eau potable. Ils pourraient cependant affleurer au fond de la vallée de la Marne ou de celles des Morin. Cette hypothèse induirait une communication via les vallées entre les eaux de surface et l'aquifère de Champigny. Une coupe géologique, réalisée sur la base de forages permettrait de trancher cette question.

Sédiments en fond de vallées

Les fonds de vallées présentent une stratification complexe de colluvions et d'alluvions. Les colluvions proviennent de l'érosion des versants. Les chapelets de villages qui essaient le long des vallées sont installés sur ces substrats qui forment un talus naturel entre lit majeur et coteaux. Le paysage initial est un paysage de campagne ponctué de petits bourgs groupés autour des églises.

Les dynamiques urbaines ont profondément altéré cette composition. L'urbanisation s'est étendue de manière linéaire le long des axes de communication pour former des corridors urbains qui tendent à se rejoindre d'un village l'autre.

Les larges terrasses alluviales qui se sont formées au quaternaire servent de support aux villes qui en épousent la morphologie. L'espace est contraint mais la vocation commerciale leur impose une proximité immédiate avec la voie d'eau par laquelle transite toutes les marchandises acheminées vers Paris.

Les boucles de La Marne présentent des dépôts de granulats alluvionnaires très importants. Ces granulats sont des matériaux de construction (sable et graviers) ayant fait l'objet d'une exploitation intense qui se poursuit actuellement et laisse derrière elle de vastes bassins aquatiques alimentés par la nappe aquifère de la Marne et en communication directe avec le cours d'eau lors des crues

L'organisation spatiale de la Brie est un modèle de gestion et de valorisation durable des ressources. Elle résulte d'une recherche empirique séculaire qui a permis de définir le bon usage au bon endroit. Pour préserver la qualité de ce paysage, il faut :

- **Respecter l'organisation spatiale en préservant les usages associés aux sols.**
- **Respecter l'organisation spatiale en introduisant de nouveaux usages agricoles notamment adaptés aux sols.**

II : Les 5 piliers patrimoniaux entre continuité et rupture

La nature a distribué des atouts. La main de l'homme, au prix d'une patiente recherche empirique, a cherché à en tirer le meilleur parti possible. De cette interaction, sont nés des archétypes de paysages qui fondent l'identité de la Brie. Ces archétypes, au nombre de 5, forment un modèle exemplaire de valorisation économique et sociale respectueux des ressources naturelles. Ces 5 piliers patrimoniaux, sont des organismes vivants donc dynamiques. Ils peuvent évoluer harmonieusement en restant cohérent avec le principe de base qui est la protection de la ressource naturelle. Mais ils peuvent rompre définitivement en l'oubliant. L'analyse dynamique qui suit vise à identifier les continuités et les ruptures dont nous héritons et qui doivent éclairer les choix à venir. Les 5 piliers patrimoniaux sont :

1. Les grandes cultures sur les loess des plateaux.
2. Le bourg jardin, un modèle agricole de proximité.
3. Les vallées, une mosaïque de micros-paysages en lanière.
4. Les sols hydromorphes supports de la forêt.
5. L'infrastructure hydraulique, le cœur du territoire (**cf. note sur l'eau**).

1° Les grandes cultures sur les loëss des plateaux.

La richesse des sols et la proximité géographique de Paris ont définitivement scellé le sort du plateau de Brie. Dès le Moyen-Âge, une agriculture productive de pointe s’y est développée pour nourrir Paris.⁷ Produire, transformer, transporter sont les trois fonctions clefs qui commandent l’aménagement du territoire.

La cellule économique de base est la grande ferme forteresse isolée au milieu—des champs. L’implantation des exploitations présente un espacement régulier, peut-être hérité de l’époque romaine.⁸ Il est déterminé en fonction de la capacité d’exploitation de l’époque.

De forme carré, les bâtiments aux façades externes presque aveugles sont littéralement des coffres forts qui assurent la sécurité des productions. Le type architectural, la variété de leurs fonctions sont typique d’un système de polyculture-élevage complexe.

Le siège d’exploitation, l’enveloppe foncière associée et la structure parcellaire sont de très grandes tailles. Dès l’origine, l’outil de production se caractérise par sa puissance.

Au début du XXème siècle, la concentration foncière a commencé à s’accroître à en raison de la mécanisation précoce des exploitations. Elle témoigne de la puissance économique de la grande agriculture céréalière et betteravière qui a la capacité à investir et innover pour rester à la pointe de l’agronomie et résister au caractère très concurrentiel d’un marché parisien dont la zone de chalandises s’est agrandie grâce au développement du chemin de fer.

Le caractère précoce de la restructuration foncière a une incidence notable sur les paysages car elle ne résulte pas des remembrements des années 1950 qui ont favorisé la monoculture. En effet, la taille des parcelles reste à une échelle moindre, compatible avec un système de mosaïculture qui participe de la qualité des paysages et est un facteur positif pour la biodiversité.

Elle se traduit cependant par l’effacement de nombreux chemins ruraux non empierrés qui ne permettaient pas le passage des machines agricoles et la disparition des sièges d’exploitation qu’ils desservaient. Les traces de fondations sont toujours visibles dans les champs.

Cependant malgré ces ajustements, il convient de souligner la stabilité générale de la structure parcellaire des plateaux agricoles et sa grande résistance au changement d’usage, urbanisation notamment qui tient à la valeur économique du sol.

La qualité du paysage tient à la présence d’une mosaïque de cultures qui apporte une grande diversité de lumières, de couleurs, de rythmes et de textures aux openfields. Pour préserver la qualité de ce paysage, il faut :

- **Préserver et développer la mosaïque de cultures**

⁷ Le grenier de Paris : histoire de la Brie, du Multien et de la Goële / Jean-Michel Derex , 1980

⁸ La Brie antique, Pierre Geslin, 1993.

Mais la mécanisation a fait disparaître le modèle dominant de polyculture élevage initial. La conséquence la plus marquante est la disparition des pâturages. A la fin du XVIIIème siècle, la prairie est pourtant un leitmotiv du paysage agricole. La carte d'intendance⁹ montre une trame qui s'apparente graphiquement à des rivières qui parcourent le plateau. La surface qui lui est consacrée est considérable car toute la force de traction nécessaire aux travaux des champs est animale. Il faut nourrir le cheptel de bovins et d'équidés.

De même, la transhumance est une pratique agronomique typique des plaines céréalières. Après les récoltes, les animaux pâturent sur les chaumes, nettoient les terres et fument les sols. Ce rôle incombe aux ovins qui s'accommodent de fourrage de moindre qualité. Le cheptel est considérable, en 1830 sur la Seine-et-Marne on dénombre plus de 300 000 têtes. L'histoire atteste de l'ancienneté de cette tradition à travers la figure tutélaire de Jehan de Brie, né à Aulnoy vers 1340, auteur du « Traité de l'état, science et pratique de l'art de la Bergerie » rédigé en 1379 et premier ouvrage publié en français sur ce thème. Cette pratique a perduré jusque dans les années 1960 et a disparu avec le déchaumage mécanique et l'utilisation d'intrants et de pesticides.

Enfin, la prairie est indissociable de la production laitière. La typicité du fourrage donne un lait riche en calcium qui favorise l'action de la présure, coagulant naturel, qui est le processus utilisé pour la fabrication des fromages de Brie (Meaux et Coulommiers). En 1815, le fromage de Brie figure sur la table de Talleyrand au congrès de Vienne. Il le qualifie à cette occasion de « Fromage des Rois et Roi des fromages ». Cette ascension résulte de l'amélioration de la qualité des pâturages. Cette filière s'est effondrée à la fin des années 1950-début des années 1960.

A partir du milieu du XXème siècle, faute d'usages, les prairies sont progressivement mises en culture et disparaissent presque entièrement du plateau. Il n'en existe aujourd'hui que des reliquats situés principalement sur les bordures du plateau au niveau des ruptures de pentes.

Cette quasi-disparition de la prairie a profondément modifié les paysages qui se sont banalisés et représente une menace pour la biodiversité. Elle a également des conséquences importantes sur le fonctionnement hydraulique. Les prairies jouaient en effet un rôle de régulation des ruissellements très important dans un territoire où les résurgences sont situées en haut de pente.

La conservation des prairies est un enjeu majeur pour les paysages, la biodiversité et le fonctionnement hydraulique du territoire. A cette fin, l'objectif est de maintenir la filière laitière qui est aujourd'hui menacée de disparition. La priorité est de soutenir les exploitations subsistantes et de réfléchir avec les éleveurs à l'avenir de la filière. Les questionnements sont nombreux. Comment rendre acceptables les contraintes liées aux animaux ? Comment donner de la valeur ajoutée à une matière première faiblement rémunérée ? Un des rôles du PNR serait de rechercher les retours d'expérience conduits en France pour ouvrir la réflexion.

⁹ Carte de l'Intendance de la Généralité de Paris (1787-1789)

Par ailleurs, la polyculture élevage apparaît toujours sous formes de traces résiduelles dans le paysage. Il s'agit du système de réserves boisées qui ponctuent les plateaux. Leur présence s'explique mal aujourd'hui car les boisements sont abondants. Cependant, les paysages du XVIIIème siècle sont très dénudés, alors que le bois est une matière première omniprésente dans la vie quotidienne. Il est tout à la fois un moyen de chauffage, un matériau utilisé pour la construction, les outils agricoles et les clôtures.

Les raisons de l'implantation de ces réserves sont difficiles à cerner précisément. L'argument de la moindre qualité des sols ou de la nécessité de favoriser l'infiltration de l'eau dans des points bas ne sont pas entièrement convaincants. L'hypothèse la plus probable est qu'il était indispensable que chaque exploitation dispose d'une réserve propre pour subvenir à ses besoins et exporter la production vers Paris. Les grandes grumes, qui avaient une valeur marchande considérable, étaient exportées vers Paris en tant que bois d'œuvre. Le luxe de l'architecture régnicole¹⁰ tient jusqu'à la fin du XVIIIème siècle à la portée des poutres qui confère une largeur inhabituelle aux pièces d'habitations. Les poutres de moindre portée étaient quant à elles utilisées pour les constructions vernaculaires. Le toit Briard au faîtage chantourné s'explique par cette particularité d'usage. Les faîtages étaient constitués d'assemblages plus ou moins réguliers.¹¹

Les baux agricoles, jusqu'à la fin du XIXème siècle comportent systématiquement des réserves boisées associées aux terres labourables. Ainsi le maillage des réserves est lié à la taille initiale des exploitations. Les réserves boisées ont aujourd'hui une structure foncière complexe constituée de micro-parcelles qui résultent des successions. L'importance du bois était telle que chaque héritier souhaitait conserver une part de cette ressource précieuse.

Cette préoccupation était partagée par le pouvoir royal. En 1552, le roi Henri II ordonne la plantation d'alignements d'ormes le long des routes pour servir à la construction des affûts d'artillerie. Les plantations sont alors constituées d'Ormes. On retrouve sur la carte de Cassini¹² ces alignements qui sont parvenus en partie jusqu'à nous mais constitués d'essences diversifiées. Les alignements de platanes sont typiques du second empire, les alignements de poiriers de Carisi utilisés pour clarifier le cidre du début du siècle.

Il existe une dernière famille de traces résiduelles de la polyculture-élevage. Il s'agit des vergers sur prairie qui subsistent en petit nombre sur le plateau. Ces vergers ont une caractéristique. La distance de plantation des arbres est suffisamment grande pour permettre la croissance de l'herbe. Ils servaient de pâtures et chaque ferme pouvait produire le cidre nécessaire à sa consommation. Faute d'entretien ces parcelles s'enfrichent et évoluent en bosquets boisés. Il en résulte une banalisation du paysage et la perte de milieux constitués de prairies permanentes très propices à la biodiversité.

L'ensemble des traces résiduelles de la polyculture-élevage contribuent à la qualité des paysages. Les réserves boisées, les vergers, les alignements créent des plans successifs, des cadrages, des perspectives qui varient à l'infini et animent l'espace. Pour préserver la qualité de ce paysage, il faut :

- **Cartographier et édicter un principe général de protection de ces éléments.**
- **Définir des modes de gestion adaptés afin de définir la stratégie conduisant à leur pérennisation.**

¹⁰ Architecture royale ou par extension du terme architecture savante

¹¹ Maison de Brie et d'Île-de-France, Michel Vincent, 2005.

¹² Première carte topographique et géométrique établie à l'échelle du royaume de France au XVIII siècle.

2° Le bourg jardin, un modèle agricole de proximité

Si la Brie nourrit Paris, elle doit également subvenir aux besoins de sa population. Cette dualité s'exprime dans l'imbrication de deux modèles agricoles l'agriculture productive d'une part et l'agriculture vivrière qui donne naissance à la figure du bourg jardin d'autre part. Ces bourgs sont une forme intermédiaire entre la grande ferme isolée et la ville. Ils sont constitués d'un conglomérat de petites exploitations vivrières appelées bricoles. Le tissu urbain mêle habitations et parcelles agricoles en une trame urbaine peu dense.

Le cœur du bourg est l'église. Elle est entourée par des maisons mitoyennes implantées au droit des rues ou, selon un motif récurrent de la Brie, autour de cours désaxées par rapport aux voies de communication mais ouvertes sur l'espace public. Il s'agit moins de places que de cours car cette organisation de l'espace est typique d'exploitations agricoles villageoises qui sont constituées d'habitations et de granges.

Rien d'ostentatoire dans l'aménagement de l'espace public. Des places enherbées, des lignes de tilleuls taillés en rideau, des fenêtres grandes ouvertes sur la campagne alentour entre deux maisons. Tout relie le village à la campagne.

En arrière des maisons d'habitation on trouve des jardins en lanière. Ces jardins souvent clos de murs sont dédiés à l'agriculture vivrière. L'implantation des maisons sur les limites de parcelle permet de libérer un maximum de surface agricole utile.

Au-delà des jardins clos, suivent les parcelles agricoles ouvertes dédiées, elles aussi, à l'agriculture vivrière. Les usages sont multiples : maraîchage, vergers, vignes, prairies et. Ces parcelles forment une mosaïque paysagère très diversifiées. Elles présentent un intérêt majeur pour la qualité des paysages et la biodiversité. Un étroit réseau de chemins piétonniers dessert ces parcelles pour en permettre l'exploitation.

Sur le plan structurel, les bourgs jardins sont très souvent installés dans les départs de pente sur des terrasses bordées de murs de soutènement en pierre. Ce dispositif permet d'obtenir des sols relativement profonds dans des secteurs qui seraient naturellement décapés par le ruissellement. Il en améliore les rendements ce qui est nécessaire pour nourrir une population rurale autrefois nombreuse.

En plan, ces bourgs s'adaptent à la topographie. Sur le plateau le plan concentrique domine. Dans les talwegs, la circulation de l'eau commande l'organisation du tissu urbain qui est discontinue pour ne pas contrarier les écoulements naturels. Les villages peuvent être composés de plusieurs groupements d'habitations séparés par des rus, comme à Hondevilliers. Dans les interfluves, comme à Doue, le parcellaire agricole est au centre et les habitations/exploitations, regroupées en micro-hameaux, sont implantées sur le pourtour. Dans les pentes les plus fortes, comme à Sainte-Aulde, le plan est étagé pour s'adapter à la topographie.

A l'abord des petites villes, les villages se soumettent aux réseaux viaries¹³ en étoile dont elles sont le centre. La route devient l'épine dorsale du bourg, la configuration d'un village rue.

¹³ Ensemble des voies de communication

Au milieu du XIX^{ème} siècle, avec l'arrivée du chemin de fer, la campagne est aux portes de Paris. Les résidences secondaires fleurissent dans les villages au cours du XX^{ème} siècle. Les belles maisons en pierres meulières affichent fièrement le statut social de leur propriétaire. Le rapport à la parcelle symbolise à lui seul ce bouleversement des valeurs. L'économie parcimonieuse du sol est remplacée par l'agrément. La maison se déporte au centre de la parcelle. La référence est l'hôtel particulier parisien entre cour et jardins, tout un cortège de murs, grilles et dépendances fleurissent. Vue et l'orientation favorables sont les maîtres mots. Les coteaux exposés au Sud sont les plus recherchés.

Cependant, l'échelle modeste de ces développements nouveaux, la cohérence des matériaux, la permanence des ceintures végétales et le dialogue ininterrompu entre bourg et paysage confèrent à ces bourgs, malgré la rupture de style et d'usage, une harmonie très grande.

Dans les années 1950, l'effondrement du modèle agricole de proximité sonne le glas de l'agriculture vivrière. La fragilité économique des bricoles et la forte diminution de la population agricole expliquent qu'elles n'aient pas résisté aux mutations économiques et démographique.

Le glissement sémantique qui s'opère résume tout. On ne parle plus de sols, mais de foncier. La terre n'est plus une ressource vitale mais un bien consommable. Les parcelles désertées par la petite agriculture, sont livrées à l'urbanisation. La figure emblématique du bourg jardin est menacée par une forme d'urbanisation, le lotissement, avide de foncier mais totalement indifférente aux paysages et à l'identité du territoire qu'elle dévore.

Renouer avec la fonction vivrière du bourg jardin est un enjeu paysager, économique et social majeur. Or, le principal obstacle à l'installation de jeunes agriculteurs porteurs de projets est la rareté du foncier disponible. La cartographie des parcelles agricoles en déshérence situées dans les couronnes agricoles des bourgs montre qu'il existe une enveloppe mobilisable importante. Pour préserver et développer ce potentiel, il faut :

- **Préserver/restaurer la fonction vivrière du bourg jardin**
- **Préserver les parcelles agricoles vacantes de l'urbanisation.**
- **Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs.**

Enfin, la qualité de la figure emblématique du bourg jardin tient également à l'adéquation entre le bourg et le site qu'il occupe, à la qualité du tissu urbain où se mêlent habitations et parcelles agricoles à son ouverture sur le grand paysage, à la qualité de l'espace public, à la qualité de l'architecture vernaculaire et à la présence de couronnes végétales qui en sont l'écrin. Pour préserver la figure emblématique du bourg jardin il faut :

- **Protéger/ restaurer les cœurs patrimoniaux des villages.**
- **Privilégier la rénovation du bâti ancien/remobiliser les biens vacants.**
- **Promouvoir les règles de l'art en matière de restauration du bâti ancien.**
- **Préserver/restaurer l'espace public rural, les espaces de respirations (qualifiés de dents creuses) et les fenêtres paysagères.**
- **Protéger/restaurer les couronnes végétales jardins notamment,**
- **Requalifier les lotissements et les zones pavillonnaires (couleurs des bâtiments, matériaux, clôtures, qualité de l'espace public).**
- **Lutter contre la prolifération de nouveaux lotissements.**

- **Repolariser les centres bourgs pour limiter les effets de l'urbanisation linéaire.**
- **Respecter/restaurer la typologie du bourg dictée par la topographie, l'hydrographie et les sols etc.**
- **Encadrer la qualité, l'esthétique et la quantité de constructions nouvelles (volumétrie, hauteur, modénature¹⁴, matériaux, alignements) pour préserver l'unité d'ensemble du tissu urbain.**

3 : Les vallées, une mosaïque de micros-paysages en lanière.

Les vallées en entaillant le plateau de Brie ont mis à jour la superposition des couches géologiques qui forment le sous-sol. A chaque couche correspond un sol aux qualités très spécifiques qui a donné naissance à une mosaïque de micros-paysages en lanière. Ces couches sont les marnes supragypseuses, les terrasses sédimentaires, les alluvions des lits majeurs.

Les marnes supragypseuses, une ancienne terre de vignobles : En dehors de la vallée de la Marne qui a conservé localement à l'extrême Est du périmètre du projet de PNR, une tradition viticole grâce à son appartenance au vignoble de Champagne, la vigne est indissociable des vallées des deux Morin ainsi que de quelques vallons profonds bien orientés, comme celui du ru de La Bécotte, sur la commune de Signy-Signets. D'origine immémoriale, elle y est omniprésente jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. De nos jours, çà et là, subsistent des pieds de vignes en excellente santé qui courent sur les lisières boisées.

Comme on l'a vu plus haut, sa présence s'explique par la géologie, mais la climatologie conditionne également l'organisation du vignoble. La vallée du Petit Morin, très encaissée et orientée est-ouest, offre un abri naturel contre les vents. La vigne, en raison de cette particularité géographique et topographique, était implantée sur les versants Sud bien exposés mais également sur les versants Nord pourtant moins ensoleillés.

La vallée du Grand Morin dotée d'un profil moins prononcé n'offre pas la même protection. La vigne n'y pousse que sur les versants Sud qui offre seuls les conditions requises pour une bonne maturation des grains. Deux vignobles recréés récemment et de moyenne importance sont présents sur les communes de Guérard dans la vallée du Grand Morin et dans la vallée du Petit Morin.

¹⁴ Ensemble de moulures dont les reliefs créent des jeux d'ombres et de lumière.

Une des caractéristiques de la vigne est de produire beaucoup de raisin en situation de stress hydrique. Pour créer des conditions favorables, les pentes comportaient des terrasses en pierres sèches qui favorisent le drainage des sols. Les résurgences d'eau situées au niveau des argiles vertes qui surplombent les marnes sont quant à elles évacuées directement vers les vallées par des rigoles rectilignes qui traversaient les vignobles. Enfin, l'organisation du parcellaire en longues lanières étroites perpendiculaires aux contraintes inhérentes à la traction animale. L'ensemble de ces structures existent toujours dans le paysage.

Sur le plan économique, le débouché commercial traditionnel d'antan de la production vinicole était le marché Parisien. Mais au XIX^{ème} siècle, avec le développement du chemin de fer, la zone de chalandise s'élargie. Le vin de Loire de meilleure qualité supplante le vin de Brie qui ne se maintient que pour la satisfaction des besoins locaux. La crise du phylloxera aura raison du vignoble qui disparaît en quasi-totalité à la fin du 19^{ème} siècle.

Le vignoble au tournant du XX^{ème} siècle est en partie remplacé par des vergers. La production de pomme à couteau acquiert une réputation nationale ainsi que la production de cidre. La Brie devient une des premières régions cidricoles de France.

La monoculture viticole initiale s'efface au profit d'un système de mosaïculture qui offre une grande diversité de paysage et de milieux qui existe encore à l'état de traces. Mais l'effondrement de la filière viticole depuis 50 ans se traduit dans le paysage par l'enfrichement massif des coteaux et une banalisation progressive des milieux et du paysage. Les flancs de vallées disparaissent sous la végétation arborée.

L'enjeu est ici de faire renaître un terroir en s'appuyant notamment sur la renaissance du vignoble. Un terroir est un espace sur lequel se développe un savoir collectif, des interactions entre un milieu physique et biologique identifiable et des pratiques agricoles, qui confèrent des caractéristiques distinctives aux produits originaires de cet espace. Le « terroir » inclut les caractéristiques spécifiques du sol, de la topographie, du climat, du paysage et de la biodiversité.

Il ne s'agit pas de revenir à un système de monoculture viticole qui a montré sa fragilité dans le passé. Bien au contraire, il s'agit, en s'inspirant de l'exemple de la vigne, de préserver et développer la diversité de productions qui a l'ambition commune d'exprimer la typicité du terroir.

La qualité du paysage tient en effet à la diversité des milieux, vignes, vergers, prairies, bois etc. qui forment une mosaïque paysagère très riche.

Les terrasses sédimentaires des vallées, un socle naturel pour les villes (sauf Rebais)

La morphologie des terrasses alluviales détermine la morphologie urbaine. En plan, les terrasses sont asymétriques. Elles se développent sur une seule rive à l'intérieur des méandres. Les axes urbains sont des fenêtres ouvertes sur le paysage alentour. La ville ainsi délimitée contemple la vallée. Sa façade est un balcon ouvert sur la rivière et le paysage rural qui lui fait face sur l'autre rive dans un véritable tête à tête. Elle habite harmonieusement les belles perspectives ininterrompues de la vallée.

En coupe, les terrasses alluviales s'intercalent entre le lit majeur des cours d'eau situés en contre-bas et les affleurements de marnes qui les surplombent. La ville évite ainsi deux écueils, les inondations et l'instabilité de sols très argileux. La composition paysagère se fonde sur l'étagement horizontal des éléments. La rivière, la ville, le coteau en surplomb, la ligne de crête, le ciel.

En respectant la vallée dans laquelle elle s'est installée, la ville vient s'inscrire harmonieusement dans un véritable écrin paysager. Mais l'espace est contraint. Il n'est pas compatible avec de grands développements urbains. Or, en grandissant, la ville sort de son écrin pour dévorer la vallée. A la fin du XIX^{ème} siècle, elle gagne les coteaux exposés au Sud où se développent des quartiers résidentiels de maisons en pierres meulières ouvert sur le paysage. Cette extension respecte cependant la composition paysagère générale car ces constructions sont entourées de vastes parcs arborés qui les distinguent des centres urbains fortement polarisés. Sur le plan hydraulique, l'équilibre reste satisfaisant. La circulation et l'infiltration de l'eau qui s'écoule depuis le front du plateau se fait à travers les parcs, sans que la présence de constructions isolées ne les perturbent.

Au XX^{ème} siècle, les principales villes colonisent le lit majeur des rivières et prennent pied sur l'autre rive. Ce faisant elles coupent les vallées et en cassent les vues en perspectives. De plus, les axes urbains des centres historiques conçus comme des fenêtres ouvertes se referment. Le développement de la ville altère profondément le rapport au paysage. En s'étendant sous la forme de faubourgs dans le lit majeur des cours d'eau, ces espaces s'exposent au désagrément des crues.

Les polarités initiales s'affaiblissent. Les réseaux viaires en étoiles associés aux villes deviennent des axes d'urbanisation tentaculaires. De même, aux limites de la ville, les constructions nouvelles s'organisent sur la base du parcellaire agricole préexistant. Enfin, l'accroissement en hauteur du bâti efface la topographie. Les lignes de crête disparaissent derrière les immeubles. La ville se replie sur elle-même et divorce avec le paysage.

Ces dynamiques urbaines altèrent profondément la Brie. Le territoire rural se transforme progressivement en banlieue parisienne sous l'action des aménageurs. Or, selon les termes de la convention européenne, le paysage est « *une partie de territoire tel que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ».

La protection des paysages repose sur la prise en compte des aspirations des habitants qui doivent former le socle du projet de territoire. Lors des réunions publiques organisées par le Syndicat de préfiguration, un consensus fort s'est dégagé.

Des oppositions isolées au projet de parc ont été exprimées. Elles reflètent la volonté d'orienter le territoire vers une vocation urbaine dans la continuité de Marne-La-Vallée.

En dehors de ces oppositions, deux mouvances différentes expriment une même inquiétude mais pour des raisons opposées. Cette inquiétude est la crainte du déclassement social.

Le premier groupe correspond à une population qui travaille à Paris et en banlieue dans des emplois faiblement rémunérés. Cette population est chassée de la banlieue parisienne par le prix du logement et se trouve repoussée toujours plus loin de Paris. Dans ce cas, le sentiment de déclassement social tient à l'éloignement de Paris.

Cette population est attirée sur le territoire par une offre de logement pas cher. L'attachement au territoire n'est pas un critère. Mais son quotidien est marqué par des déplacements entre le domicile et le lieu de travail de plus en plus longs et des conditions de vie dégradées qui se traduisent par un turnover de plus en plus fort des habitants concernés.

Le deuxième groupe, très fortement majoritaire, exprime son attachement au territoire. Il est marqué par une plus forte mixité sociale et des origines géographiques divers, habitants de « souche », néo ruraux acclimatés, résidents secondaires etc. Le déclassement social s'exprime à travers la crainte de voir un cadre de vie de qualité se dégrader pour devenir une banlieue parisienne. La question de rester sur le territoire est récurrente. Le leitmotiv est de demander l'arrêt de l'urbanisation à outrance. Ce groupe trouve une unité profonde dans son attachement à la Brie.

Les choix fait depuis les années 1950 en matière d'urbanisation et dont nous héritons ont provoqué des fractures profondes, économiques, sociales, identitaires qui appellent aujourd'hui un positionnement clair pour éviter la déstructuration du territoire. L'intégration des villes dans le paysage, vu l'espace contraint des vallées, est incompatible avec des extensions urbaines conduites à grande échelle. Pour préserver le paysage, il faut :

En coupe :

- **Préserver l'organisation initiale des villes en terrasse en protégeant la dominante verte des coteaux qui les surplombent ainsi que les lits majeurs.**
- **Lutter contre la densification urbaine sur les coteaux et les bordures de plateau.**
- **Protéger le lien au grand paysage (axes perspectifs urbains, fenêtres paysagères trames verte et bleu etc.).**
- **Limiter la hauteur du bâti pour ne pas occulter la topographie et détruire le rapport au site.**

En plan :

- **Repolariser le tissu urbain.**
- **Limiter l'expansion urbaine sur les deux rives des rivières et préserver une trame verte et bleue assurant la continuité paysagère et hydraulique des vallées.**
- **Protéger les trames existantes et les ruptures d'urbanisation.**
- **Requalifier l'urbanisation linéaire en limitant la densification des espaces concernés et en retravaillant la qualité architecturale (couleur du bâti, matériaux, clôtures, espaces public etc...).**

Enfin ; un des enjeux est de remobiliser le bâti ancien en le réhabilitant pour couvrir les besoins en logement. La construction de logements neufs ne devant intervenir que de manière subsidiaire.

Les alluvions des lits majeurs

Les fonds de vallées tapissés d'alluvions étaient traditionnellement consacrés à la prairie. Ils formaient un contraste fort avec les paysages de labours des plateaux. Les lits majeurs sont constitués de sols très hydromorphe et soumis aux remontées hivernales de nappes. L'abondance en eau donnait un fourrage de très bonne qualité. Jusqu'à l'entre-deux guerres, le foin est exporté vers Paris pour nourrir les chevaux. Cette activité s'est effondrée avec le développement de la traction mécanique.

Les répercussions paysagères sont considérables. La première conséquence est la déprise agricole. Les paysages ouverts des vallées se sont entièrement enfrichés, les milieux banalisés. Les prairies, la topographie, les vues en perspectives disparaissent sous la végétation arborée.

La seconde conséquence, irréversible, est le changement d'usage des sols. Cette mutation profonde s'est opérée en deux temps. Au XIX^{ème} siècle, les vallées s'industrialisent. La force mécanique de l'eau procure l'énergie nécessaire à la mise en œuvre des process industriels. La vallée du Grand Morin a été notamment le siège d'une importante industrie papetière de 1826 à 2006. Mais ces industries sont déconnectées de la transformation des productions locales. Dès lors que l'énergie hydraulique est déclassée au profit d'énergies alternatives, les industries n'ont pas de raison de se maintenir sur des sites qui deviennent inappropriés. Le rebond industriel a fait long feu, mais laisse de nombreuses friches du XIX^{ème} siècle.

La seconde étape, partir des années 1950 est le développement de l'urbanisation linéaire le long des routes. Elle dévore les sols agricoles et forme des continuums urbains particulièrement disgracieux. L'urbanisation massive traduit le désarroi d'un territoire qui faute de croire en son avenir devient une banlieue de Paris.

L'enjeu est de maintenir la vocation agricole des vallées pour maintenir des paysages ouverts et diversifiés. La priorité est de protéger les terres agricoles de l'urbanisation, de soutenir les exploitations subsistantes et de réfléchir avec les agriculteurs et éleveurs à l'avenir des filières en place. En particulier de nombreuses prairies subsistent mais faute de gestion sont affectées par la reprise de l'évolution climatiques et la prolifération de ligneux. Or elles abritent des espèces emblématiques comme le cuivré des marais.

L'enjeu est de remobiliser les friches industrielles pour localiser les fonctions économiques avant de créer de nouvelles zones artisanales et commerciales.

4° Les sols hydromorphes supports de la forêt

Les grands massifs forestiers sont les derniers vestiges de la forêt originelle qui couvraient le plateau de Brie. Ils sont remarquablement stables dans le temps.

Cette stabilité tient pour une part au régime de propriété publique dominant qui favorise la continuité mais plus encore à la cohérence entre l'implantation des forêts et les sols. Elles sont implantées dans des sols très hydromorphes, constitués de marnes argileuses qui sont peu propices à l'agriculture. Le critère du sol permet de bien différencier la forêt au sens propre du terme qui est une composante pérenne du paysage des friches, phénomène conjoncturel qui résulte de la déprise agricole et pour lesquels les enjeux sont différents.

La stabilité des emprises est cependant trompeuse. Les méthodes de gestion dominantes favorisent un renouvellement important des peuplements forestiers.



Sa vulnérabilité au changement climatique doit être analysé au regard des facteurs climatiques et au regard des techniques de gestion utilisées. A titre d'exemple, les nombreuses rigoles qui subsistent encore dans des placettes préservées montrent que la gestion hydraulique des sols est un élément qui participe aux bons équilibres forestier et hydraulique du territoire. Or, ces savoirs sont à redécouvrir.

L'enjeu est d'améliorer la résilience d'un milieu fragilisé. Quelques propriétaires privés se sont engagés dans des expérimentations, conduites sur des bases méthodologiques solides. Elles permettront d'apporter des éléments factuels pour réfléchir à une gestion plus durable de ces milieux fragiles et de chercher à renforcer la résilience de l'existant avant de les modifier en profondeur.